

Délibération du 12 Avril 2024

délibération **N° 2024-16 C**

objet **Fourniture d'une carte d'achat public pour Savoie Déchets**

- Date de convocation : le 05 avril 2024
- Date de publication : le 19 avril 2024

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 05 avril 2024 s'est réuni le 12 avril 2024 à 14 h 30 salle de réunion du 2^{ème} étage de l'UVETD, 336 Rue de Chantabord 73000 CHAMBERY sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 21, Nombre de votants : 22
- Etaient présents : 21

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	RAUCAZ Christian
	VIGUET-CARRIN Françoise
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	BOIX-NEVEU Arthur
	FABRE Maryse
Communauté d'Agglomération Grand Lac	DRIVET Jean-Marc
	GRANGE Yves
	CARDE Daniel
Communauté de Communes de Cœur de Savoie	FANTIN Philippe
Communauté de Communes Haute Tarentaise	FRAISSARD Jean-Claude
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	TAIN Daniel
Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche	BRUNIER Thierry
Communauté de Communes des Versants d'Aime	HANRARD Bernard
	VIBERT Christian
Communauté de Communes de Yenne	BOIRON Laurence
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	ROUGEAUX Jean-Pierre
	PERRIER Jean-Claude
	SIMON Christian
	VARESANO José

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 1

DAL BIANCO Serge donne pouvoir de vote à VIGUET-CARRIN Françoise

Délégués excusés : 12

BURNIER-FRAMBORET Frédéric ; THEVENON Raphaël ; SARTORI Walter ; BRUN Pierre ; GRILLAUD Laurent ; JOLY Max ; BLANQUET Denis ; GIRAUD Murielle ; VAN STRAATEN Nicolas ; DANIS Georges ; RUFFIER-LANCHE René ; BARBIER Marie-Claire

Délégués absents : 5

ZOCCOLO Alain ; LEOUTRE Jean-Marc ; AMET Yannick ; GUIGUE Thibaut ; LAURENT Philippe

Délibération du 12 Avril 2024

délibération **N° 2024-16 C**

objet **Fourniture d'une carte d'achat public pour Savoie Déchets**

Monsieur Christian RAUCAZ, Vice-Président délégué aux finances, expose qu'il existe un outil appelé « carte d'achat » permettant de simplifier et dématérialiser le paiement des achats publics courants.

Cette carte, dont Savoie Déchets dispose depuis 2015, est un outil de paiement sécurisé par code visant à faciliter les achats récurrents de faible montant.

Le paiement du fournisseur est effectué de façon immédiate, à la façon d'une carte bancaire ; la banque à laquelle est reliée la carte fait l'avance de fonds des différents achats réalisés avec la carte et envoie à la collectivité un récapitulatif en fin de mois pour mandatement.

La carte est paramétrée afin de se protéger de tout abus d'utilisation :

- La carte peut être rendue inactive en-dehors des heures de bureau,
- Le montant des achats est limité par un plafond des dépenses mensuel et annuel,
- L'utilisation de la carte est restreinte à certaines catégories de fournisseur indexées selon leur n° SIREN,
- Il n'est pas possible de retirer de l'argent à un distributeur de billets.

Les principaux avantages de la carte d'achat sont les suivants :

- La commande est plus rapide (plus besoin de passer par une régie d'avances),
- Il est possible d'acheter sur internet (ex : billets de train, d'avion ...),
- Le délai de paiement des fournisseurs de 30 jours est respecté.

Le contrat actuel pour cette carte d'achat arrive à échéance le 31/03/2024 et doit être renouvelé.

Le nouveau contrat serait conclu entre Savoie Déchets et la Caisse d'Epargne pour une période de 3 ans et avec un plafond global de 20 000 € par an, selon les conditions tarifaires ci-dessous :

Forfait annuel global : - Forfait 1 carte : **300 € / an**

Prestations hors forfait : - Commission sur flux **0,50%**

- Opposition carte d'achat **14 €**
- Re-fabrication d'une carte d'achat **9,50 €**
- Réédition du code secret de la carte **7 €**
- Suppression carte d'achat du programme **15 €**
- Pénalités de retard **Taux BCE + 700 points de base**
- Traitement contestation **25 €**
- Référencement de fournisseurs par la Caisse d'Epargne (sur option) **31**

€ par fournisseur

option) **31 € par carte** - Paramétrage plafonds Carte Achat Public par la Caisse d'Epargne (sur

Le coût global annuel de mise à disposition de la carte d'achat (forfait annuel et prestations) est identique à celui du contrat actuel arrivé à échéance.

Vu Les statuts de Savoie Déchets,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le renouvellement d'une carte d'achat public proposée par la Caisse d'Epargne,

Article 2 : autorise la Présidente, ou son représentant, à signer le contrat et tous les documents nécessaires.

Le Secrétaire de Séance,
Arthur BOIX-NEVEU



La Présidente,
Marie BENEVISE

